

# COMMUNE INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

## L'agenda

### 26 Aout :

- La Clé de Sol fait son Carnaval.

### 01 Septembre :

- Brocante et Repas Champêtre (Z'Amis du Square)

### 04 Septembre :

Reprise de la Gym

### 06 Octobre :

- Loto (ApeSh)

## Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

La rentrée scolaire cette année se fera avec le retour à la semaine des 4 jours suite au sondage réalisé auprès des parents. Les enfants auront cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h30 pour les maternelles et de 8h45 à 17h15 pour les primaires, avec une pause déjeuner de 1h30. Rien n'est prévu le mercredi matin pour les enfants. Des études surveillées entre 16h15 et 17h15 seront mises en place. Très peu de communes environnantes n'ont mis en place d'études surveillées pour la rentrée 2018.

Suite à la mise en cause surprenante de l'aide de la municipalité par le directeur d'école lors de la fête des écoles, je tiens, avec regret, à faire cette mise au point.

Depuis maintenant 2 ans, la municipalité a équipé le foyer rural et la salle du parc de tables type « restaurant ».

Lors de l'achat, il a été décidé que ces tables ne pouvaient être utilisées en extérieur vu le coût d'investissement. Pour les particuliers et les manifestations extérieures des associations et des écoles, la municipalité fournit des tréteaux et plateaux de 1,5m et 3m pour faire office de tables. Jusqu'à ce jour tout le monde en est satisfait.

Monsieur le directeur d'école voulait déroger à cette règle et malgré les propositions répétées de Mme Basquin adjointe aux écoles et de Mr Leduc adjoint aux services techniques il a refusé les tréteaux et plateaux que les services techniques se proposaient d'installer sur la place comme les années précédentes. Mr le directeur voulait sortir les tables blanches du foyer rural et cela ne lui a pas été accordé. L'organisation des différentes fêtes n'a jamais provoqué d'incident avec la municipalité qui apporte les moyens logistiques et humains à toutes les préparations. L'aide importante aux associations est un engagement que nous respectons et n'a jamais été remis en cause. Je regrette donc cette polémique et je demande un peu de respect au premier magistrat de la commune dans ce genre de circonstance.



La clé de sol fêtera son 30ème anniversaire en organisant un grand carnaval le dimanche 26 Août. De nombreuses sociétés extérieures et locales animeront cette manifestation qui partira des hortensias avant de sillonner le village. Soyez nombreux à les applaudir sur le parcours.

La ducasse du 2 septembre sera animée, avec une brocante avenue Jules Guesde le samedi, suivi d'un repas sous chapiteau au mille club. La brocante et le repas sont organisés par les « z'amis du square »

La clé de sol, comme chaque année donnera son concert au foyer rural le dimanche à 17 heures avec remise des diplômes aux musiciens.

Cette année le repas des aînés aura lieu le dimanche 21 octobre à midi. Réservez cette date. Pensez à retourner le coupon que vous recevrez et d'indiquer si vous souhaitez un transport

Bien cordialement  
Le Maire, Maurice DEFAUX

## *Mairie – Fêtes et Cérémonies*

### Les Festivités du 13/14 Juillet 2018

Cette année, nous avons avancé le feu d'artifice et la retraite aux flambeaux le 13 juillet pour revenir dans la tradition.

Le stade était entièrement libre et sécurisé le 14 juillet pour l'association « main dans la main » qui organisait d'habitude un barbecue avec jeux pour enfants. Pour une raison inconnue, l'association n'a rien organisé cette année et ne nous a pas prévenu dans les délais pour pallier à cette défection.

Les jeux pour enfants organisés par la municipalité au mille club le 14 juillet après midi ont été perturbés par une information erronée et malveillante diffusée dans le village qui annonçait que la municipalité n'offrait aucun prix aux enfants cette année... !! Les prix non distribués seront reportés l'année prochaine en supplément. Seules les infos municipales sont authentiques et vérifiables, méfiez-vous des bonimenteurs et des ragots de comptoirs.

La municipalité a accordé gratuitement le foyer rural pour la retransmission de la finale de la coupe du monde de football, aucune autre demande ne nous a été formulée pour les matchs précédents.

## Mairie – La Fête Communale

### Samedi 1er septembre

- ⇒ De 8h à 16h : Brocante (Avenue Jules Guesde) - *Les Z'amis du square*
- ⇒ Dès 19h30 : Repas champêtre (Square du Mille Club) - *Les Z'amis du square*

### Dimanche 2 septembre

- ⇒ A 11h : Récompenses « Villes et Villages fleuris » et vin d'honneur (Salle du Parc)
- ⇒ A 18h : Concert et remise de diplômes (Foyer Rural) - *La Clé de Sol*

### Lundi 3 septembre

- ⇒ **Distribution des tickets de manège aux enfants** (Aux écoles)



## Mairie – Le Service Facturation

Le Portail « Famille » pour les inscriptions/modifications aux services proposés par la Mairie (Restaurant scolaire, accueil périscolaire, études surveillées .....) connaît un retard dans son déploiement. Selon la société, celui-ci devrait arriver courant Septembre 2018.

En attendant la mise en place du Portail, deux possibilités pour inscrire vos enfants aux différents services :

- ⇒ par Mail (Inscription à la semaine impérativement le Jeudi avant 10h). Sera remplacé par le portail dès qu'il sera activé. Modification possible le Mardi pour le Jeudi et Vendredi / Le Vendredi pour le Lundi et Mardi. En dehors de ces jours, aucune modification ne sera possible.
- ⇒ Par fiche d'inscription (Inscription au mois—Aucune modification possible)

L'étude Surveillée sera mise en place dès le Lundi 10 Septembre et les Mercredis Animés (pour les ados de 11/15 ans) dès le 5 Septembre. L'inscription, à ces 2 services, se fera par période.

Avant d'inscrire vos enfants, il faut obligatoirement compléter la FIR (Fiche Individuelle de Renseignements)

Tous les documents et le règlement sont disponibles sur le site de la commune et en Mairie. Pensez à faire les démarches d'inscription de vos enfants avant le 29 Août 2018.

**Il vous est conseillé de lire attentivement le règlement pour les inscriptions et modifications. Nous nous appuyons sur celui-ci pour accepter ou non les inscriptions/modifications**

## Mairie – Inscription Liste Electorale

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune sont invitées à se présenter en mairie en vue de leur inscription sur les listes électorales entre le 1er Septembre et le 31 décembre. (Pièces à fournir : carte d'identité et justificatif de domicile).

## Mairie -Vêtements Enfants

De nombreux vêtements oubliés aux écoles et au centre de loisirs par les enfants sont disponibles en Mairie.

En cas de perte d'objets, n'hésitez pas à venir en Mairie le signaler. De nombreux objets (clés, lunettes ...) attendent de retrouver leur propriétaire.



## Mairie – Le Recensement

Les jeunes femmes et les jeunes hommes ayant 16 ans doivent se faire recenser dans le trimestre de leur date anniversaire (se munir du livret de famille).

## Association – Les Z'Amis du Square

L'association « Les Z'Amis Du Square » organise le **Samedi 1<sup>er</sup> Septembre 2018** :

\* Sa BROCANTE, Avenue Jules Guesde, de 8h00 à 16h00,

\* Son traditionnel « REPAS CHAMPÊTRE » - Jambon grillé à la broche - Square du Mille Club, Sous Chapiteau, dès 19h30.

**Pour vos réservations, merci de bien vouloir contacter :**

Mr E. WATREMEZ      06 09 39 16 83

Mme C. SCHUELLER    03 27 79 09 40

## Association – La Clé de Sol

N'oubliez pas le 26 Août à 15 heures 00, pour ses 30 ans, la Clé de Sol fait son carnaval. Rendez-vous aux Hortensias. Nous vous attendons nombreux.....

## Association – L'USH

L'USH recherche des jeunes âgés de 6 ans à 12 ans, motivés. Si vous êtes intéressés, contactez le 06.28.56.67.34.